

Avis de constitution

SOCIETE « INFRABAT PRO »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU NON LOIN  
DE LA STATION PETRO IVOIRE, Lot 40, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INFRABAT PRO »

Objet : BTP ,IMMOBILIER ,INTERMEDIATION ,VENTE DE VEHICULES ,COMMERCE GENARAL.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU NON LOIN DE LA STATION PETRO IVOIRE, Lot 40, Ilot 3

Dirigeant(s) M BINATE BEN MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09440 du 10/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55363/GTCA/RC/2025 du 10/09/2025

